

11947/18

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2017-2018

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 28 septembre 2018

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 28 septembre 2018

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil portant nomination de trois membres du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle pour l'Espagne, la Slovaquie et Chypre

E 13471



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 25 septembre 2018
(OR. en)**

11947/18

SOC 522

EDUC 313

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de trois membres du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle pour l'Espagne, la Slovaquie et Chypre

DÉCISION DU CONSEIL

du ...

**portant nomination de trois membres du conseil de direction du Centre européen
pour le développement de la formation professionnelle
pour l'Espagne, la Slovaquie et Chypre
(2018/C .../...)**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil du 10 février 1975 portant création d'un centre européen pour le développement de la formation professionnelle¹, et notamment son article 4,

vu les listes des candidatures présentées au Conseil par les gouvernements des États membres pour leurs représentants ainsi que par la Commission pour les représentants des organisations d'employeurs et des organisations de travailleurs,

¹ JO L 39 du 13.2.1975, p. 1.

considérant ce qui suit:

- (1) Par sa décision du 16 juillet 2018¹ et le rectificatif à la décision du Conseil du 16 juillet 2018², le Conseil a nommé les membres du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, pour la période allant du 18 septembre 2018 au 17 septembre 2021.
- (2) La Commission a présenté une candidature pour les représentants des organisations de travailleurs.
- (3) L'Espagne et la Slovaquie ont présenté deux candidatures pour les représentants des gouvernements,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ Décision du Conseil du 16 juillet 2018 portant renouvellement du conseil d'administration du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (JO C 253 du 19.7.2018, p. 9).

² Rectificatif à la décision du Conseil du 16 juillet 2018 portant renouvellement du conseil d'administration du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (JO C 325 du 14.9.2018, p. 20).

Article premier

Les trois personnes suivantes sont nommées membres du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle pour la période se terminant le 17 septembre 2021:

I. REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS:

Espagne	M ^{me} Clara SANZ LÓPEZ
Slovaquie	M. Juraj VANTUCH

II. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS DE TRAVAILLEURS:

Chypre	M. Evangelos EVANGELOU
--------	------------------------

Article 2

Le Conseil nommera à une date ultérieure les membres qui n'ont pas encore été nommés.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président
